

Lundi, 17 janvier 2022, première séance de l'année qui était présentée uniquement sur le réseau Facebook. Une moyenne de 35 auditeurs étaient présents.

La première intervention de l'année concernant le compte de taxes

2022 a été faite par monsieur Robert Charron des Terrasses des Pins. Ce citoyen a vu son évaluation foncière bondir de 19,64%, totalisant 276\$ de plus sur son compte de taxes de base. Ce Prévostois, ce disant retraité, devra ajouter cette hausse à son budget personnel ce qui va, selon lui, altérer sa qualité de vie. La réponse de monsieur le maire, qui avait déjà pris connaissance de la question, est que notre Ville a subi un taux d'inflation de 4,79% l'année dernière et que 88% du budget est incompressible. Il cite en exemples, une augmentation de 35%, soit 262 000\$, provenant de notre MRC; le dossier de l'équité salariale de 260 000\$; un montant de 912 000\$ qui nous avait été accordé en 2021 par le gouverne-

ment provincial pour couvrir les frais de la COVID-19 et qui ne sera pas renouvelé en 2022. Par contre, monsieur le maire évoque la possibilité pour monsieur Charron de faire une demande de subvention provinciale pour les propriétaires âgés de 65 ans et plus qui possèdent leur propriété depuis plus de 15 ans et qui ont un revenu moindre de 53 500\$.

Nous avons eu le droit à une deuxième intervention de ce même monsieur. L'année 2023 va être celle du 50^e anniversaire de la fusion de notre nouvelle ville qui fut créée en 1973. Un montant de 15 000\$ a été voté pour la création d'une BD relatant le fusionnement des villes de Lesage, Shawbridge et Prévost. C'est là que monsieur Charron est intervenu en ajoutant que ceci était du gaspillage. La réplique de monsieur Germain est que nous ne pouvons passer sous silence cet événement et qu'une BD sera lue par un plus grand nombre de personnes.

Bonne nouvelle, quant à la gestion de nos ordures (qui n'en sont pas toutes), la courbe d'utilisation de nos bacs verts a diminué proportionnellement avec l'augmentation de l'utilisation de nos bacs bleus. Notre conseiller Leckman, qui nous représente au centre Tricentris, sou-

ligne que la qualité de nos matières recyclables est excellente.

Monsieur Michel Tremblay du lac Écho se questionne sur la pertinence de l'ajout de l'arrêt installé à l'intersection du chemin du Lac-Écho et de la rue Mathieu. Pollution auditive, arrêt ignoré par plusieurs, il demande au maire la possibilité de réévaluer ladite installation. Monsieur le maire ajoute qu'un comité sera mis sur pied très bientôt pour évaluer cette situation sur l'ensemble du territoire.

La future réfection du boulevard Saint-François en 2022 a vu son coût passé de 3 551 000\$ à 4 985 000\$. Un montant de 1 434 000\$ a été voté pour combler la différence.

La montée Sauvage sera asphaltée de nouveau sur une distance de 420 mètres pour la somme de 492 000\$.

Un problème de coliformes a été détecté dans le système d'eau potable PSL. La firme Laforêt Nova se chargera de l'étude du problème pour la somme de 27 561\$. Monsieur le maire nous assure que les traitements d'eau mis en place sont efficaces. La firme Dominic Alary s'est vue accorder le contrat de coupe de gazon des terrains vagues

et des accotements pour la somme de 34 884\$.

Un montant de 20 000\$ a été voté pour l'installation d'un escalier de secours et autres réparations au presbytère situé sur la rue Principale.

Monsieur Jean Millette de la rue Shaw questionne le maire sur l'asphalte que nécessite le pont Shaw. Monsieur Germain répond que la couche de bitume est du ressort de la Ville, mais que nous avons un pont qui appartient au MTQ. Ces derniers nous conseilleront sur la marche à suivre.

Monsieur Claude Hébert du Clos des Mûres se questionne sur le nettoyage des cornières dudit pont Shaw. Rappelons-nous que la fermeture du pont entre 2007 et 2010 a été causée par sa structure qui s'était corrodée au cours des ans et que sa réfection cousta près de 2 M\$.

Le conseiller Daigneault souligne que la Ville est en recrutement pour les camps de jours pour l'été 2022. Les candidats doivent avoir au moins 16 ans et la date butoir pour le dépôt des CV est le 20 février 2022.

Annétez d'y penser! Annoncez dans le **Journal des citoyens**



10 700 exemplaires.
23 000 lecteurs

LISE PINARD
TÉL. : 450-335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

GUILLAUME PAQUETTE
 ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
 Téléc.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
 guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

VITRERIE FILION LEMIEUX INC.

2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
 PRÉVOST (QUÉBEC)
 CANADA, J0R 1T0

450-438-2023
 www.vitrieriefil.com

RBQ # 8100-0994-71

Manoir l'Émeraude
 Résidence pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur
 Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

 **Sabet Awad**
 propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

BENOIT ETHIER D.D.
 Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

SPÉCIALITÉS:
 Thérapie manuelle
 Ostéopathie
 Prélèvements sanguins
 Analyse de la course à pied

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS:
 Blessure sportive
 Maux de dos et de cou
 Tendinite
 Capsulite
 Bursite
 Fracture - Entorse

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS



2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
 www.physiodesmots.com
450 224-2322

Jasmine **Perreault**
 physiothérapeute

Caroline **Perreault**
 physiothérapeute

Kim **Aspirot**
 ostéopathe

David **Guindon**
 ostéopathe

Service de prélèvements sanguins